

**F  
O  
R  
M  
A  
T  
I  
O  
N  
S**

# **LIVRET FORMATION**



# TABLER DES MATIÈRES

## 01 Fondation Architectes *de l'Urgence*

Qui sommes-nous?

Ce que nous défendons

Objectifs

## 02 Formation continue

«L'architecte et *l'Urgence*»

«Approfondissement au parasismique»

## 03 Pourquoi se former?

## 04 Modalités administratives

Accessibilité aux personnes  
en situation de handicap

Référent formation

Délai d'inscription aux formations

Suivi d'une formation 05

Modalités 06

Modalités de positionnement

Modalités de fin

Modalités pédagogiques et techniques

Méthodes d'identification des besoins  
de formation

Moyens matériels nécessaires 07

Comment financer une formation? 08

Règlement de la formation 09

fondation  
architectes  
*de l'urgence*

# 01 **Fondation Architectes de l'Urgence**

## **Qui sommes-nous?**

Créée en 2001 et bénéficiant du statut d'utilité publique depuis 2007, la Fondation Architectes de l'Urgence est une fondation et une organisation humanitaire. Nous intervenons en première instance pour répondre **aux urgences post-catastrophe**, puis nous nous engageons dans le relogement et la formation des populations vulnérables.

**2001**

Création

**2**

Programmes de formation

**40+**

Pays d'intervention

## **Objectifs**

Nous agissons sur le terrain pour assister dans l'urgence suite à une **catastrophe naturelle, technologique ou liée à un conflit**. Ainsi, nous suivons trois objectifs précis :

- Reconstruire avec professionnalisme,
- Reconstruire de façon pérenne,
- Reconstruire en transmettant nos savoir-faire.

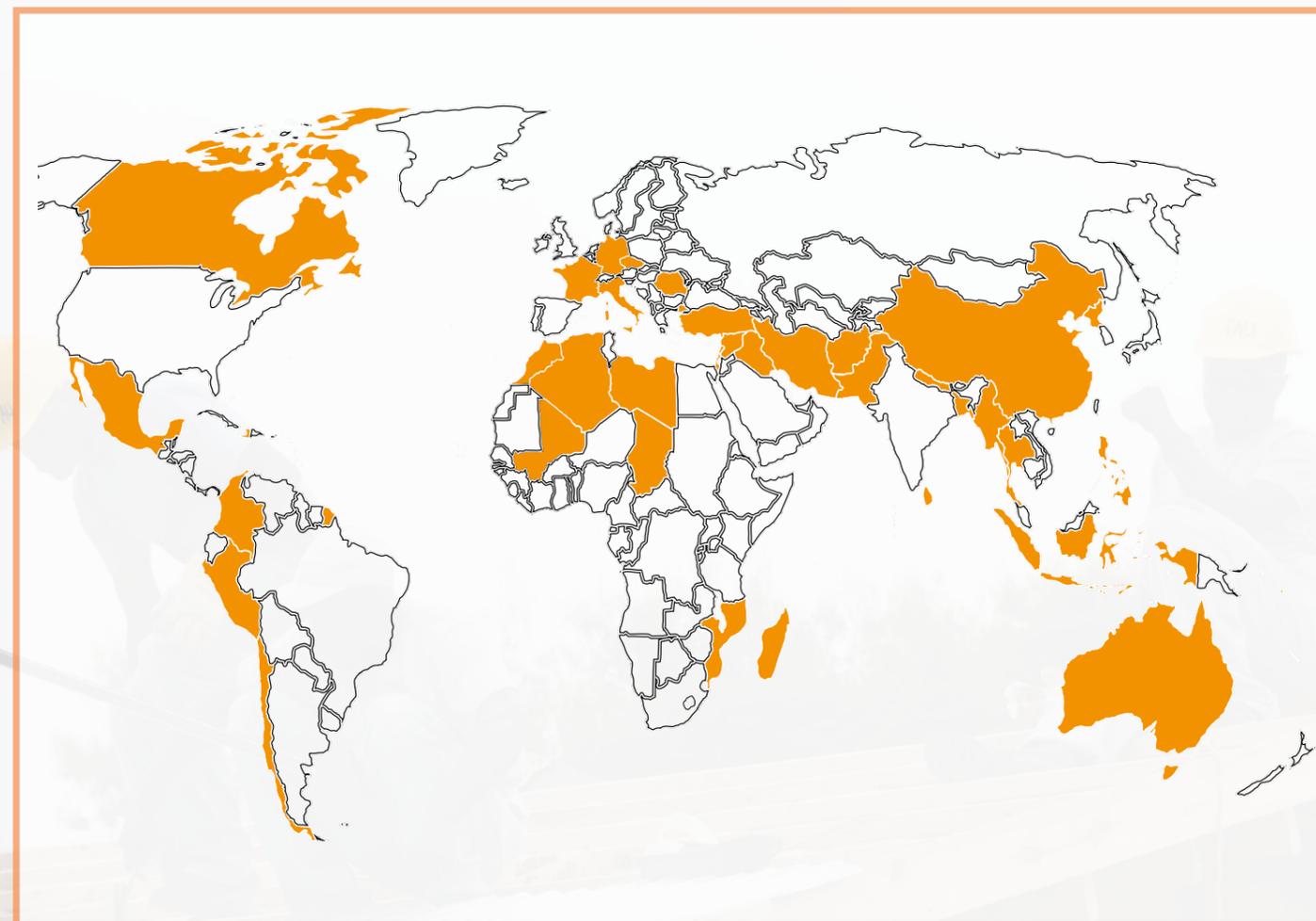
## **NOUS CONTACTER**

MAIL: [info@archi-urgent.com](mailto:info@archi-urgent.com)

TÉLÉPHONE: +33 (0)3 22 80 00 60

Adresse. 73 Boulevard du Cange - BP 10421  
80004 Amiens Cedex 1 - France

Site internet. [www.archi-urgent.com](http://www.archi-urgent.com)



*Pays d'intervention de la Fondation Architectes de l'Urgence.*

## **Ce que nous défendons**

Reconstruire des vies brisées, c'est avant tout permettre aux plus démunis de retrouver des conditions de vie décentes dans les meilleurs délais. Dans ce but, nous apportons conseils et assistance aux populations éprouvées par des catastrophes naturelles, technologiques ou humaines, et plus généralement, à toute personne en état de souffrance physique ou morale **en France et à l'étranger**.

Nous participons également aux réflexions menées après toute catastrophe, et pouvons intervenir dans le cadre de missions de sauvegarde du patrimoine.

## 02 Formations continues

# L'Architecte et l'Urgence

### Objectifs

- Permettre aux professionnels d'avoir une approche stratégique dans la mise au point de constructions compatibles avec le risque.
- Sensibiliser les architectes aux différentes dimensions de la catastrophe.
- Connaître les nombreux aspects liés aux missions à caractère humanitaire : les aspects physiques, juridiques, psychologiques et logistiques ainsi que le rapport avec les populations sinistrées, les États, les bailleurs et les autres associations.
- Développer la capacité d'expertise des professionnels, les sensibiliser aux techniques de diagnostic et aux procédés constructifs particuliers.

**6 demi-journées**  
(moyenne de 18 heures)

### Thèmes abordés

- Introduction générale : présentation de la Fondation Architectes de l'Urgence
- Concepts et Risques Humanitaires
- Pathologie du bâtiment
- Défis mondiaux du changement environnemental
- Retours d'expérience des missions d'Architectes de l'Urgence
- Conception parasismique
- Phénomène sismique : Évaluation et prise en compte du risque sismique



*Cette formation a un caractère informatif et permet une sensibilisation aux sujets évoqués.*

*Elle n'est pas faite pour former des architectes urgentistes. En effet, la durée de la formation (3 jours) n'est pas compatible avec une formation très poussée sur les méthodologies ou techniques.*

### Pour qui?

- Ouverte à toute personne, sans prérequis, spécialiste ou généraliste, sensible à l'action humanitaire, et plus particulièrement intéressée par les activités d'aide aux populations sinistrées menées par la Fondation Architectes de l'Urgence.
- Accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de faciliter l'accueil et la prise en compte de ces handicaps, il est demandé aux participants de bien vouloir nous informer des modalités à mettre en œuvre pour garantir les conditions d'accès et d'accueil optimales.

### Comment?

Un test de positionnement est envoyé au début de la formation afin de recueillir vos connaissances sur le sujet avant d'effectuer la formation.

Il est ensuite complété et comparé avec un test d'évaluation de fin de formation.

### Coût

**650 euros (Étudiants : 200 euros)**

Prise en charge possible par le FIF PL, par France Travail (AIF) sur constitution de dossier ainsi que par l'employeur dans le cadre du plan de formation.

# Approfondissement au Parasismique

Les derniers séismes du Maroc, de Turquie, d'Haïti, du Japon ou encore de Nouvelle-Zélande nous rappellent le caractère récurrent des tremblements de terre. Ces derniers sont inévitables, mais les effondrements d'ouvrages ne le sont pas. Or plus de 90% des pertes en vies humaines sont dues à l'effondrement de bâtiments sur les usagers, d'où la réglementation parasismique portant sur la conception des bâtiments, l'Eurocode 8.

C'est en effet l'architecture d'un bâtiment qui conditionne entièrement son comportement dynamique. L'application des règles de construction parasismique vise à lui conférer, grâce au dimensionnement et à des dispositions constructives spécifiques, une résistance suffisante compte tenu de son architecture déterminée par le projet, fût-elle défavorable.

Dans ce contexte la Fondation Architectes de l'Urgence propose des formations à destination des professionnels d'aujourd'hui et de demain, afin de donner des méthodes de construction résistantes aux risques majeurs et en leur permettant d'intervenir efficacement en cas de risque sismique.

**4 demi-journées**  
(moyenne de 11 heures)

### Objectifs

- Permettre aux professionnels d'avoir une approche stratégique dans la mise au point de constructions compatibles avec le risque sismique.
- Prévenir la perte de vies humaines liée à la construction de bâtiments ne respectant pas la réglementation sur les risques sismiques.
- Présenter des nouvelles réglementations parasismiques.



*Cette formation a un caractère informatif et permet une sensibilisation aux sujets évoqués.*

*Elle n'est pas faite pour former des architectes urgentistes. En effet, la durée de la formation (3 jours) n'est pas compatible avec une formation très poussée sur les méthodologies ou techniques.*

### Pour qui?

- Ouverte à toute personne, sans prérequis, spécialiste ou généraliste, sensible à l'action humanitaire, et plus particulièrement intéressée par les activités d'aide aux populations sinistrées menées par la fondation Architectes de l'Urgence.
- Accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de faciliter l'accueil et la prise en compte de ces handicaps, il est demandé aux participants de bien vouloir nous informer des modalités à mettre en œuvre pour garantir les conditions d'accès et d'accueil optimales.

### Comment?

Un test de positionnement est envoyé au début de la formation afin de recueillir vos connaissances sur le sujet avant d'effectuer la formation. Il est ensuite complété et comparé avec un test d'évaluation de fin de formation.

### Coût

**500 euros (Étudiants : 200 euros)**

Prise en charge possible par le FIF PL, par Pôle emploi (AIF) sur constitution de dossier ainsi que par l'employeur dans le cadre du plan de formation.

## 03 Pourquoi se former ?

1

Les organismes amenés à intervenir suite à des catastrophes humanitaires dans le domaine de la construction sont confrontés à une **pénurie de spécialistes**.

2

Les architectes, ingénieurs, chefs de projets, coordinateurs, doivent faire face à des situations chaotiques : routes et réseaux détruits, communication difficile ou impossible, administration inexistante, foncier non établi, sécurité aléatoire. **Des situations pour lesquelles les formations traditionnelles ne préparent pas d'une façon adaptée.**

3

Dans ce climat, ils doivent **mettre les populations en sécurité**, faire réintégrer certains bâtiments publics, en sécuriser d'autres et, le plus vite possible, reconstruire. La formation est donc essentielle afin de posséder les connaissances adéquates permettant d'intervenir de façon efficace dans les situations d'urgences.

Dans ce contexte la Fondation Architectes de l'Urgence propose **des formations** à destination des professionnels d'aujourd'hui et de demain, afin de donner des **méthodes de construction résistant aux risques majeurs** et en leur permettant d'intervenir efficacement en cas de catastrophe.

*Les formations se déroulent en français. Suivre ces formations n'est ni une obligation, ni un sésame pour intégrer ensuite la fondation dans le cadre de ses activités en France ou à l'étranger. En revanche, pour ceux qui seraient intéressés à contribuer ultérieurement à nos missions, cela permet de recadrer certaines idées reçues sur notre action et ses fondamentaux, et de confirmer ainsi ou pas un désir de partir en mission.*

## 04 Modalités administratives

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Notre offre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de faciliter l'accueil et la prise en compte de ces handicaps, il est demandé aux participants de bien vouloir nous informer des modalités à mettre en œuvre pour garantir les conditions d'accès et d'accueil optimales.

**Référent handicap** : Alice MOREIRA / +33 (0)3 22 80 00 60

### Référent formation

Notre référent formation est à votre disposition pour répondre à vos questions. Il se chargera également d'échanger avec vous et de vous accompagner dans votre démarche d'inscription à la formation. Vous pouvez le contacter par e-mail ou par téléphone.



Par téléphone: +33 (0)3 22 80 00 60  
Par mail: [info@archi-urgent.com](mailto:info@archi-urgent.com)

### Délai d'inscription aux formations



Afin que l'on puisse organiser la session de formation et ainsi confirmer son ouverture, il est judicieux de nous envoyer votre confirmation dans les plus brefs délais.

**Dans le cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant pour ouvrir la formation, la Fondation se réserve le droit de la décaler à plus tard.**

### 1 **Pré-inscription**

La pré-inscription à la formation se fait par mail: **info@archi-urgent.com** ou via **le site** internet. Dans votre e-mail, veuillez nous transmettre les informations suivantes :

- Nom, prénom
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail
- Adresse
- Nom et date de la session de formation que vous souhaitez suivre

### Inscription

### 2

À la réception de votre demande, nous vous enverrons :

- Le livret de formation;
- Le livret d'inscription, qu'il faudra nous retourner dès que possible. Le livret d'inscription comprend : la brochure, le programme prévisionnel de la session concernée, la convention de formation, le questionnaire de positionnement, ainsi que le RIB de la fondation.

**Une fois les documents reçus et le règlement effectué, vous serez inscrit à notre formation.**

### 3 **Demande de financement**

Nous vous renverrons ensuite la convention signée par nos soins. Vous pourrez l'utiliser, avec le programme et la brochure de présentation de la formation, pour vos démarches de financement auprès des OPCO type FIF PL. En ce qui concerne France Travail, nous devons déposer un devis sur votre espace demandeur d'emploi.

### 4 **Informations de début de formation**

À l'approche de la session de formation :

- **Formation à distance:** un lien Zoom ainsi que le livret de procédure Zoom vous seront transmis afin que vous puissiez suivre la formation à distance.
- **Formation en présentiel:** les instructions pour se rendre sur les lieux de formation vous seront communiquées.

### 5 **A la fin de la formation**

Le lendemain de la session de formation, vous recevrez un questionnaire d'évaluation à remplir et à nous renvoyer par e-mail.

Les supports de présentation des différentes interventions vous seront envoyés à la fin de la formation.

### Attestation et facture

### 6

Une fois le questionnaire renvoyé, vous recevrez :

- La facture de la session de formation
- L'attestation de formation

Ces documents vous seront demandés pour finaliser vos démarches de financement.

### **Modalités de positionnement**

#### ***Test de positionnement en amont de la formation***

Le test est envoyé lors de votre inscription à la formation. Ce test permet au formateur :

- De cerner les attentes des stagiaires vis-à-vis de la formation.
- D'évaluer les intérêts des stagiaires pour la formation.
- D'apprécier les connaissances et compétences préalables des participants.

### **Modalités de fin**

#### ***Questionnaire d'évaluation de la formation***

À la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation sera envoyé. Il permet aux stagiaires de donner leur avis sur la formation et aux formateurs de s'assurer que les participants ont bien suivi le programme.

#### ***Appréciation des intervenants***

À la fin de la formation, il est demandé aux stagiaires de noter les présentations des formateurs dans le but d'améliorer la formation.

## **Modalités pédagogiques et techniques**

- ***Modalités pédagogiques:***

Les formations se déroulent en présentiel ou à distance. Elles consistent en des présentations théoriques dispensées par différents formateurs, suivies d'un temps d'échange entre le formateur et les stagiaires.

- ***Modalités techniques:***

Les présentations et les supports utilisés vous seront remis à la fin de la formation.

### **Méthodes d'identification des besoins de formation**

Dans le but d'identifier les besoins de formation et ainsi pouvoir améliorer nos formations, des documents seront communiqués dès votre inscription:

- Questionnaire de positionnement,
- Appréciation des intervenants à «chaud»,
- Questionnaire d'évaluation de la formation à «chaud».

# 07 Moyens matériels nécessaire

Afin de suivre les formations à **distance**, il est nécessaire pour **les participants** de posséder:

1

- Un ordinateur muni d'un micro et d'une webcam,
- Un accès à Zoom pour se connecter aux réunions de formation,
- Une bonne connexion internet.

Aucun matériel n'est nécessaire pour suivre les formations en **présentiel**.

Il est nécessaire pour **les intervenants** de posséder:

2

- Un ordinateur muni d'un micro et d'une webcam,
- Un accès à Zoom pour se connecter aux réunions de formation,
- Une bonne connexion internet,
- Un support de présentation.

## Documents destinés aux stagiaires

### DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Livret d'inscription:
  - Brochure de formation,
  - Programme prévisionnel de la formation,
  - Questionnaire de positionnement,
  - Convention et RIB) ;
- Questionnaire bilan d'évaluation de la formation ;
- Attestation de formation ;
- Facture.

### DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation

### DOCUMENTS INFORMATIFS

- Guide pratique de formation ;
- Livret d'inscription.



## 08 Comment financer une formation ?

**Vous souhaitez faire une demande de prise en charge du coût de la formation ?** Les formations organisées par la fondation peuvent être prises en charge par différents organismes. Il est préférable d'anticiper cette demande afin d'assurer le respect des délais de financement.

1

### OPCO (Type FIFPL)

Les organismes de financement également appelés OPCO (organismes paritaires collecteurs agréés), prennent en charge le coût de la formation dans le cadre de ce que les entreprises versent au titre de la formation professionnelle. Vous devez constituer un dossier pour leur permettre de traiter et de valider la prise en charge.

En ce qui concerne le FIFPL, (Fonds interprofessionnel de Formation des Professions Libérales), pour faire une demande de financement il faut:

- La **convention de formation signée**,
- Le **programme prévisionnel**,
- La **brochure** de formation qui vous sera fournie lors de l'inscription.

A l'issue de la formation, nous vous fournirons l'attestation de présence ainsi que la facture. Vous devrez également joindre une fiche FIFPL.

**Attention !** Ces organismes vous demanderont certainement le numéro d'éligibilité de cette formation au CPF mais les formations dispensées, ne sont ni qualifiantes ni diplômantes, **nous ne sommes donc pas référencés en tant que formation éligible au CPF.**

En revanche toute entreprise peut décider d'inclure cette formation dans son plan de formation entreprise et a tout à fait le loisir et le droit de faire une demande de prise en charge dans le cadre de son plan de formation, mais pas au titre du CPF.

**La formation répond aux obligations de formation structurée de l'Ordre des Architectes.**

## France Travail

2

Pour ceux qui sont en recherche d'emploi, vous pouvez constituer un dossier France Travail. Nous avons régulièrement des personnes financées par France Travail dans le cadre de cette formation.

Si vous souhaitez vous faire financer par France Travail:

- Nous contacter à l'adresse mail: [info@archi-urgent.com](mailto:info@archi-urgent.com)
- Nous allons déposer un devis sur votre espace demandeur d'emploi France travail.
- Nous aurons donc besoin de votre **identifiant demandeur d'emploi** ainsi que votre **numéro de région** à nous joindre dans le mail.
- Une fois le devis sur votre espace DE, vous devez valider la demande et attendre que France Travail valide votre demande de financement de formation. Pour cela, veuillez vous rapprocher de votre conseiller France Travail.

## Fonds propres

3

Vous avez la possibilité de financer la formation par vos propres fonds. Cela vous permet de procéder à l'inscription sans passer par des démarches de financement externes.

## 09 Règlement de la formation

### • Règlement par chèque à :

Fondation Architectes de l'urgence  
73 Bd du Cange - BP10421 - 80004  
Amiens Cedex 1

### • Par virement :

RIB, fourni dans le livret  
d'inscription

Aucun chèque n'est débité avant le début de la formation

*Le règlement de la session de formation doit être réalisé avant le début de la formation pour valider votre inscription.*

# BONNE FORMATION !

---

## POUR NOUS CONTACTER

**site internet.** [www.archi-urgent.com](http://www.archi-urgent.com)

**mail.** [info@archi-urgent.com](mailto:info@archi-urgent.com)

**tel.** +33 (0)3 22 80 00 60

**adresse.** 73 Boulevard du Cange -  
BP 10421, 80004 Amiens Cedex 1  
- France

---

## POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ



*archidelurgence*



*archiurgent*



*Fond. Architectes de l'Urgence*



*architectesdelurgence*



*Architectes de l'Urgence*

---